

FORMATION A DISTANCE (FOAD)

CYCLE DE FORMATION 1 - 2021/2022

Innover dans sa pratique d'éducateur sportif ou de professeur d'activités physiques adaptée et santé

La pratique professionnelle des encadrants qualifiés en activités physiques et sportives auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle ou en souffrance psychique accueillies dans des dispositifs médico-sociaux, de santé mentale, de l'aide sociale à l'enfance ou de loisirs et vacances spécialisés est marquée par les évolutions que connaissent ces champs professionnels. Se renouveler, innover est un enjeu professionnel majeur au service des besoins singuliers des personnes accompagnées.

Se questionner sur sa pratique, l'échanger avec d'autres professionnels partageant la même identité professionnelle est un atout pour ne pas « chroniciser » ses projets.

Afin de faciliter l'accès à la formation, nous vous proposons un cycle de formation à distance composé de trois rendez-vous ayant pour point commun la problématique de l'innovation professionnelle. Ces trois rendez-vous peuvent être conçus comme un parcours complet ou être choisis de manière indépendante.



DURÉE DE LA FORMATION

3 H par séquence ou
9 H pour un parcours complet



COÛT PÉDAGOGIQUE

100 € par séquence ou
250 € pour un parcours complet



LIEU

Visio-conférence



HORAIRE

De 14 à 17 heures



INTERVENANTS

Françoise LE JALLE

enseignante à l'université de
Strasbourg, consultante et
formatrice dans le domaine
médico-social et en santé
mentale

Patrick BIDOT

CTN Sport Adapté – directeur de
TransFormation

SÉQUENCE 1



RÉFÉRENCE
22FOAD01



DATE
15 octobre 2021

SÉQUENCE 2



RÉFÉRENCE
22FOAD02



DATE
26 novembre 2021

SÉQUENCE 3



RÉFÉRENCE
22FOAD03



DATE
7 janvier 2022

DÉMARCHE DE LA FORMATION

- Contextualisation de la problématique liée à chaque séquence
- Présentation et analyse de situations professionnelles en lien avec le thème
- Synthèse des points-forts pour que les projets en APS conservent du sens pour les pratiquants et le professionnel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Envoi d'un lien Zoom la veille de chaque séquence afin que chaque participant puisse se connecter sur la plateforme
- Formation synchrone, les sessions seront également enregistrées et transmises en replay aux participants.

ÉVALUATION

- A distance à l'issue de chaque séquence après réception d'une fiche d'évaluation numérisée

	SÉQUENCE 1	SÉQUENCE 2	SÉQUENCE 3
PRÉSENTATION	<p>Coordonner les projets en APS - Dans le contexte d'un travail en réseaux</p> <p>Le développement du travail en réseaux dans le cadre de dispositifs de plateformes ressources, mais également d'ouverture vers l'extérieur des structures spécialisées nécessite une attention toute particulière à la dynamique des coordinations. Comment élaborer, conduire et évaluer des projets en APS dans ce nouveau contexte ?</p>	<p>Innovation en APS et dynamique d'inclusion</p> <p>Depuis la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la notion d'inclusion est au cœur des politiques publiques et des dynamiques institutionnelles. Le professionnel proposant des projets en APS se retrouve face à une évolution de sa pratique. Comment prend-il en compte cette dimension inclusive ? Quels dispositifs conçoit-il en lien avec l'équipe pluridisciplinaire et les différents partenaires pour que les projets proposés aient du sens pour les personnes auxquels ils sont destinés ?</p>	<p>Expériences et compétences – posture éducative et actualisation de sa pratique professionnelle</p> <p>Les enjeux liés à la formation professionnelle aujourd'hui sont en particulier de pouvoir se former tout au long de sa vie afin d'envisager les évolutions de sa pratique professionnelle au regard des transformations des contextes dans lesquels elle s'exerce. Si l'encadrement des APS est réglementé en France et qu'il exige l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat, pouvons-nous imaginer que les compétences certifiées à une époque donnée soient toujours d'actualité lorsque le contexte professionnel évolue ? Qu'envisager alors pour demeurer créatif et innovant dans sa pratique ? La posture éducative est au cœur de ces questionnements. Elle mérite d'être analysée pour en percevoir les effets quant au devenir des sujets accompagnés.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Qu'est-ce que travailler en réseaux ? ■ Elaborer la coordination des projets en APS pour en assurer la réussite ■ Elaborer les évolutions nécessaires de sa pratique professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Qu'est-ce que l'inclusion, un dispositif inclusif ? ■ Elaborer, coordonner, conduire et évaluer des projets en APS dans un contexte d'inclusion scolaire, professionnelle, de loisirs ... ■ Elaborer les évolutions nécessaires de sa pratique professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Identifier les domaines de compétences de l'éducateur sportif ou du professeur d'APAS ■ Analyser les difficultés rencontrées dans l'exercice de son métier au regard des évolutions du champ professionnel ■ Préciser les domaines de compétences à investir et ses besoins en formation